



Dossier de demande de subventions Année 2019

NOM DE L'ASSOCIATION :

Le dossier de demande de subventions est à retourner au :
Service Sports et Vie Associative

2, rue du Castéra

33770 Salles

Tél : 07 78 37 88 56 / courriel : associations@ville-de-salles.com

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au :
vendredi 21 décembre 2018**

Tout dossier transmis en retard ne sera pas accepté

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1611-4, L.2121-29, L.2251-3-1, L.2311-7 ;

Vu le Code de commerce et notamment l'article L.612-4 ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment les articles 9-1 et 10 ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 janvier 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le décret n°2009-540 du 14 mai 2009 portant sur les obligations des associations et fondations relatives à la publicité de leurs comptes annuels.

Documents à joindre au dossier et à certifier conformes par le président de l'association.

- 1- Une attestation d'assurance en cours de validité.
- 2- Un relevé d'identité bancaire (si changement ou si non fourni en 2018).
- 3- Les comptes de résultat du dernier exercice et le bilan avec solde.
- 4- Le Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale.

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

Date de dépôt :

Par : **Courrier** **Mail** **Dépôt mairie** **Dépôt service**

Documents manquants :

PRÉAMBULE

La collectivité peut au moyen d'attribution de subventions, accompagner les associations dans la réalisation de leurs projets et actions. Elle affirme, ainsi une politique de soutien actif aux associations locales.

Il n'existe pas de droit à l'octroi d'une subvention ni à sa pérennité.

L'attribution de ces subventions n'est pas une dépense obligatoire pour la commune.

Elle est donc soumise à la libre appréciation du Conseil municipal.

La subvention est donc facultative, précaire et conditionnelle.

Dans un souci de simplification et de transparence, la collectivité a défini des critères objectifs et évaluables annuellement :

- L'intérêt public local ;
- Le rayonnement de l'association ;
- Le nombre d'adhérents, dont sallois, et les tranches d'âges concernées ;
- Le montant des cotisations ;
- Les réserves financières propres à l'association ;
- La mise à disposition ponctuelle ou récurrente d'un local.

Toute demande d'attribution de subventions fera l'objet d'un examen préalable par la commission Sports et Vie Associative.

Cette décision d'attribution fera l'objet d'une délibération.

Pour bénéficier d'une subvention vous devez compléter le **dossier de subvention** correspondant aux renseignements administratifs, juridiques et financiers de votre association (page 3 à 6).

En fonction de votre/vos demande(s), veuillez remplir in ou plusieurs documents de demande.

Les associations éligibles peuvent formuler 3 types de demande :

1. **fiche de demande de subvention de fonctionnement** participant au financement du fonctionnement de l'association (fiche attestation sur l'honneur, en page 9) ;
2. **fiche de demande de subvention en nature** équivalant à la mise à disposition de locaux (formulaire de recueil des besoins en salles communales, en page 10) ;
3. **formulaire de demande de subvention exceptionnelle** participant à l'achat de biens durables (formulaire de demande de subvention d'investissement, en page 11).

Toute subvention accordée par la municipalité (financière, local et/ou matériel) implique obligatoirement l'utilisation du logo municipal sur tous vos supports de communication.

La municipalité soutient les associations locales par l'attribution de subventions annuelles. Afin de présenter le tissu associatif local aux habitants, la municipalité propose chaque année un forum des associations, permettant notamment aux associations d'accueillir de nouveaux adhérents. Dans un souci de collaboration et afin de participer à cette dynamique, il vous est proposé d'y participer.

DOSSIER DE SUBVENTION

1 / IDENTIFICATION

Nom :

Sigle :

Objet :

Activité principale réalisée :

	Siège Social de l'association
Adresse	
CP-VILLE	
Téléphone	
Courriel	
Site internet	

Adresse de correspondance si différente du siège :

Code postal :

Commune :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association :

(Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Identification du responsable légal de l'association :

Prénom : NOM :

Fonction au sein de l'association :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention :

Prénom : NOM :

Fonction au sein de l'association :

Téléphone : Courriel :

DOSSIER DE SUBVENTION

2 / RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

Numéro SIRET :
(Composé de 14 chiffres)

Numéro RNA (Registre National des associations) :

Date de la déclaration en Préfecture :

Date de la dernière modification des statuts (s'il y a lieu) :

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? OUI NON

Si oui, merci de préciser:

Type d'agrément	Attribué par	Date	N° agrément

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? OUI NON

Si oui, date de publication de la création au Journal Officiel :

Votre association dispose-t-elle d'un Commissaire aux comptes ? OUI NON

Votre association est-elle soumise aux impôts commerciaux ? OUI NON

Votre association a-t-elle reçue des aides publiques ? OUI NON

Si oui, merci d'indiquer le montant total et cumulé des aides perçues, sur les trois derniers exercices comptables (dont l'exercice en cours) :

--

Si l'association est titulaire d'un label, précisez le nom et les coordonnées de l'organisme qui l'a délivré.

--

3/ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre d'adhérents de l'association au 31 décembre de l'année écoulée :

Nombre total d'adhérents	Nombre d'adhérents Sallois	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Nombre d'adhérentes	Nombre de bénévoles	Salariés Nombre Equivalent Temps Plein (ETP)	Grille tarifaire pour l'année en cours*

* **Grille tarifaire complète à fournir en annexe.**

DOSSIER DE SUBVENTION

4 / BUDGET

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Dernier Exercice comptable voté en Assemblée Générale

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats		70 - Ventes, prestations de services, marchandise	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat	
61 - Services extérieurs		Région	
Sous-traitance générale		Département	
Locations			
Entretien et réparation		Ville de SALLES	
Assurances		Subvention de fonctionnement	
Documentation		Subvention action d'animation	
Divers		Subvention exceptionnelle	
62 - Autres services extérieurs		Autres communes	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunications			
Services bancaires, autres		Fonds européens	
63 - Impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
Impôts et taxes sur rémunérations		Autres (précisez)	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion	
Rémunérations des personnels		Dont cotisations	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature, Bénévolat		Dons en nature	
Mise à disposition des biens et prestations (salle communale) + personnel mis à disposition		Mise à disposition des biens et prestations (salle communale) + personnel mis à disposition	
Personnel bénévole		Prestations en nature, bénévolat	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

- (1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur.
(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

Prévisionnel de l'exercice en cours

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats		70 - Ventes, prestations de services, marchandise	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat	
61 - Services extérieurs		Région	
Sous-traitance générale		Département	
Locations			
Entretien et réparation		Ville de SALLES	
Assurances		Subvention de fonctionnement	
Documentation		Subvention action d'animation	
Divers		Subvention exceptionnelle	
62 - Autres services extérieurs		Autres communes	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunications			
Services bancaires, autres		Fonds européens	
63 - Impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
Impôts et taxes sur rémunérations		Autres (précisez)	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion	
Rémunérations des personnels		Dont cotisations	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature, Bénévolat		Dons en nature	
Mise à disposition des biens et prestations (salle communale) + personnel mis à disposition		Mise à disposition des biens et prestations (salle communale) + personnel mis à disposition	
Personnel bénévole		Prestations en nature, bénévolat	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

- (1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur.
- (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande de subvention sollicitée y compris pour la mise à disposition de salles communales.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (prénom, nom) :

Représentant(e), légal(e) de l'association :

Certifie que l'association est régulièrement déclarée.

Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations administratives, comptables, sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants.

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.

Précise que pour toute subvention en numéraire, si elle est accordée, celle-ci devra être versée au compte bancaire de l'association.

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB

L'association sollicite une subvention de fonctionnement de : €

Fait, le _____ à _____

Signature

RECUEIL DES BESOINS EN SALLES COMMUNALES

Pour la période du 1er septembre 2019 au 1er juillet 2020

Liste des locaux disponibles sur la commune

- Ancien grand gymnase
- Ancien petit gymnase
- Courts de tennis
- Dojo danse Lanquette
- Dojo Lanquette
- Motricité primaire rive gauche
- Picoutin
- Préfa danse S. Ducourneau
- Club house du rugby
- Motricité école Lavignolle
- Motricité maternelle bourg
- Motricité maternelle rive gauche
- Motricité primaire bourg
- Stade J-P Rodriguez
- Stade Raymond Brun
- Salle des fêtes Bourg
- Salle des fêtes Lavignolle
- Salle ouest derrière l'OT
- Salle rue du castéra
- Gymnase du collège
- Local 28bis S. Ducourneau
- Maison aquilino

Cette fiche est à remplir en précisant les jours, les créneaux horaires et le local demandé.

Salle concernée	Jour et créneaux

Cochez la /les cases correspondantes à votre demande.



Période scolaire



Vacances scolaires, préciser les périodes concernées : octobre, décembre, février, avril.

.....
.....

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Cette demande est distincte de la demande de subvention de fonctionnement.
Le montant de l'aide allouée ne pourra excéder 50% du devis présenté.

La subvention d'investissement constitue une aide financière motivée par l'achat d'un équipement durable.

Type de l'achat :
Raison de l'investissement :
Ce matériel sera-t-il partagé avec d'autres associations ? Si oui, laquelle / lesquelles :
Date d'achat prévue :

Veillez joindre le devis à ce formulaire.

Le versement de la subvention exceptionnelle sera conditionné à la présentation d'une facture de l'année 2019 correspondant au devis présenté (avant le 30/11/2019).

NB : Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que par le Règlement Européen Général sur la Protection des Données n°2016/679 s'exerce auprès du service auprès duquel vous déposez cette demande.